

<http://www.snetap-fsu.fr/Quelle-reponse-pedagogique-pour.html>



Quelle réponse pédagogique pour défendre et promouvoir les valeurs de la République ?

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : jeudi 9 avril 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[>](IMG/pdf/contribution_5_snetap_fsu_valeurs_de_la_republique_repons.pdf "PDF - 135.4 ko")



Courrier envoyé à la DGER

Secteur pratiques pédagogiques et éducatives, recherche et formation des maîtres

A la suite des attentats du mois de janvier, au sein de la communauté éducative, beaucoup de professeurs se sont identifiés à Charlie en exprimant leur solidarité.

Ils l'ont aussi manifesté dans le cadre de leur travail en construisant, parfois dans l'instant, des séquences pédagogiques. Un travail pédagogique mené dans l'urgence donc.

Dans le contexte de ce drame, les Ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture ont engagé des réflexions sur le rôle de l'École, d'une part afin d'en cerner le champ d'action, non exclusif, dans la lutte contre l'obscurantisme et le fondamentalisme, d'autre part sur un plus long terme afin d'organiser une grande mobilisation pour les valeurs de la République.

Il convient de dépasser l'urgence, et la difficulté de répondre aux réactions des élèves, juste après ces événements.

Pour cela notamment, un apport de contenu est nécessaire pour ne pas rester dans des "sphères éthérées" et la "superficialité" d'un débat. Car si les attentats ont mis au jour des problèmes réels ceux-ci existaient avant et existeront après les attentats.

Pour le SNETAP-FSU, une des réponses pédagogiques pourrait être la mise en place d'un enseignement identifié, doté en personnels et en volume horaire, d'éducation civique, juridique et social (qui pourrait s'appeler demain Enseignement moral et civique) dans les filières professionnelles ([CAPA](#) et BAC PRO) et technologiques.

Cet enseignement pourrait, à l'image de ce qui existe à l'Éducation nationale et contenir les thématiques suivantes : L'État de droit et les libertés individuelles et collectives. Les droits et les obligations des lycéens et de la communauté éducative.

L'idée de citoyenneté européenne.

Voter : citoyenneté et nationalité ; Défendre : organisation et enjeux de la défense nationale ; Les inégalités et les discriminations de la vie quotidienne. Spécificité et rôle des différents médias et éléments de méthode permettant la compréhension critique des informations dont ils sont porteurs et des réactions qu'ils suscitent (commentaires interactifs, blogs, tweet...). La notion de laïcité. La notion de bioéthique. La responsabilité environnementale. ...

Car, si l'on considère qu'il existe deux registres de citoyenneté : l'un qui vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre qui développe la volonté de participer à la vie démocratique et peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire ; cet enseignement d'ECJS est donc nécessaire dans les filières professionnelles (CAPA et BAC PRO) et technologiques.

Ensuite, en application de la loi du 16 mars 1998, relative à la nationalité, l'école doit également assumer la présentation des principes fondamentaux qui régissent la nationalité française.

Quelle réponse pédagogique pour défendre et promouvoir les valeurs de la République ?

Alors que nombre d'élèves atteignent l'âge de la majorité au lycée et acquièrent le droit de vote, cet enseignement d'ECJS est donc nécessaire dans les filières professionnelles (CAPA et BAC PRO) et technologiques..

De plus, la loi du 27 octobre 1997, portant réforme du service national, fait obligation à l'éducation nationale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée Défense et Citoyenneté).

Ainsi, l'article L. 114-1. - A précise qu'à : « partir de la rentrée 1998, les principes et l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne font l'objet d'un enseignement obligatoire dans le cadre des programmes des établissements d'enseignement du second degré des premier et second cycles. Cet enseignement a pour objet de renforcer le lien armée-Nation tout en sensibilisant la jeunesse à son devoir de défense ».

Il semblerait donc souhaitable que soit signé un protocole par les ministres chargés de la défense et de l'enseignement agricole public afin de donner à l'enseignement de défense sa juste place dans la formation des futurs citoyens et de redonner du contenu au lien Défense-Nation.

On notera, pour information que ce dispositif est déjà à l'oeuvre dans l'Education Nationale depuis 2007 ! Cet enseignement d'ECJS est donc nécessaire dans les filières professionnelles (CAPA et BAC PRO) et technologiques.

Enfin, c'est dans cet enseignement (ECJS ou EMC) que pourraient être construites et évaluées les compétences suivantes : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser des connaissances ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

Enfin, pour le SNETAP-FSU, une autre piste pédagogique doit être creusée.

Il s'agit de l'introduction d'un programme et d'un horaire d'enseignement de la philosophie dans la filière professionnelle, avec des thèmes complémentaires des programmes d'HG et d'ECJS-EMC.

L'absence de philosophie en Bac Pro est pour notre organisation, un réel manque dans la formation des bacheliers professionnels.

Cela constitue également une curiosité dans des lycées, les [LEGTA](#) notamment où les élèves qui se côtoient au quotidien savent que d'autres (en série générale ou technologique) en bénéficient.

L'objectif de cet enseignement étant de stimuler et de valoriser les élèves en vue de la réussite au diplôme.

Cela permettrait également de promouvoir et de développer chez les élèves de la filière professionnelle, la culture générale, la prise de parole et l'écoute, la citoyenneté en tant qu'ouverture au monde (à l'actualité et à la société) et la réflexion critique.

Cet enseignement pourrait être assuré dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire avec une équipe composée d'un professeur de philosophie - avec en collaboration ponctuelle le professeur de lettres-histoire, d'éducation socio-culturelle et le professeur documentaliste...

Pour le SNETAP-FSU, il n'est pas possible de rester sur des propositions vagues et de mettre seulement en valeur l'existant. La création de nouveaux enseignements que nous demandons depuis des années est nécessaire.

Quelle réponse pédagogique pour défendre et promouvoir les valeurs de la République ?

Cela doit se faire dans le cadre de programmes nationaux avec des mises en pratiques qui seront locales et adaptées (la pluridisciplinarité pouvant être une modalité de mise en oeuvre).